

RETRAIT DES PROJETS DE LOI CONTRE L'ÉCOLE GENEVOISE !

**TOUS CONCERNÉS
TOUS AU RASSEMBLEMENT !**

**Jeudi 29 février à 18h
sur l'espace de la Treille devant le Parlement**

Le Parti libéral-radical (PLR) va soumettre au Grand Conseil, le jeudi 29 février, un projet de loi qui augmente le temps de travail des enseignants du CO de 6 périodes ! Ce projet de loi (no. 12661) est la pointe avancée d'une vaste offensive contre l'enseignement. Les projets qui sont en perspective portent atteinte aux conditions de formation, de travail et à la qualité de l'enseignement de l'école primaire jusqu'au secondaire II. La formation continue est une fois de plus ciblée pour la rentrée 2024-25.

Le parlement a déjà voté, le 2 février, une loi qui réduit la formation des maîtres du primaire à 3 ans !

Un référendum est en cours, signez-le.

Il est possible que des négociations de couloirs conduisent à ne proposer aux parlementaires qu'une augmentation de 2 périodes comme l'a décidé Mme Hiltpold. Si cette proposition venait à être votée par une majorité, un référendum devrait être lancé pour s'y opposer. Faudra-t-il alors pour autant abandonner le terrain de la mobilisation ? Certainement pas, car tous les enseignants n'ont pas le droit de vote et une campagne référendaire sans l'établissement d'un rapport de force social serait une grande faiblesse stratégique. Ce sont tous les ordres d'enseignement unis qui devront se mobiliser pour défendre l'unité du secondaire I et II.

Ne mêlons pas attaque sur les conditions de travail des enseignants et réforme du CO : ce sont deux points bien distincts :

Pour qu'une réforme digne de ce nom puisse voir le jour, il faut tout d'abord abandonner tous les projets qui prêtertent les rapports de travail des enseignants et dégradent la qualité de l'enseignement. Or force est de constater que ce premier train de mesures *libérales-radicales* préfigure la nature d'une vaste contre-réforme de l'école visant à démanteler les fondements de la démocratisation des études qui sont le socle de la réussite des certifications universitaires et des hautes écoles. Sur ce terrain de la réforme, il n'y a donc rien à négocier. Les discussions entamées par la Famco, le SSP ne doivent porter, à notre avis, que sur le retrait du projet Hiltpold et un réaménagement des conditions de travail des enseignants du CO, sur la base d'un mandat clair de ceux-ci.



ifm.ch/actualite/culture/lami-portrait-touchant-de-mix-remix

Succès de la mobilisation : Depuis 2015, on n'avait pas vu dans la rue autant d'enseignants du CO déterminés à ne pas se laisser imposer une mesure parfaitement injuste et rétrograde que seule une **caste politique solidaire seulement avec elle-même**, peut concevoir. N'oublions pas que lors des dernières élections, le PLR n'a recueilli que 13.-17% des suffrages, soit seulement 5,2% du corps électoral si on tient compte du taux d'abstentions ! Ils profitent de leur légalité pour imposer une politique qui n'a pas de base sociale dans ce canton.

C'est pourquoi, il faut mobiliser dans l'unité la plus large en soutien de notre école démocratique et laïque genevoise, ainsi que pour le maintien du droit de grève.

Nous appelons tous les personnels des trois ordres d'enseignement, des HEP et de l'Université à être présents le 29 février devant les canons.

Projet de loi PLR no. 12661

- a) de 26 périodes à 30 périodes – poste complet ;
- b) de 20 périodes à 24 périodes – poste à 80% du temps plein;
- c) de 16 périodes à 19 périodes – poste à 63% du temps plein ;
- d) de 13 périodes à 15 périodes – poste à 50% du temps plein.

Avenir Syndical		
Dotation horaire pour un temps plein (ETP)		
cantons	sec I heures /ETP	secII heures/ ETP
GE	20-24* -heures de maîtrise sous forme d'indemnité, pas un salaire	20-24 -heures de maîtrise sous forme d'indemnité, pas un salaire
VD	25 formation universitaire / 28 HEP - heures de maîtrise incluse	22 heures de maîtrise incluse - salaire plus élevé qu'au secl
VS	26 (moins 2 h à la rentrée 2024 =24) Pas de distinction - formation UNI et HEP -Heures de maîtrise incluse	23 (moins 2 h à la rentrée 2024 = 21) - salaire plus élevé qu'au secl - heures de maîtrise certainement incluse
FR	26 avec 1h de maîtrise incluse / plus pour AV et EP	22 heures (maîtrise incluse - salaire plus élevé qu'au secl)
NE	28 - 75% des enseignants travaillent à temps partiel, sinon burn out	24 - 75 % des enseignants travaillent à temps partiel, sinon burn out
JU- BE francophone	28 - maîtrise incluse	moins d'h et plus payé

* GE travaille sur une fourchette de 4 heures afin de faciliter la confection des emplois du temps, ce qui crée des réserves de carrières souvent au bénéfice de l'employeur en cas de maladie, décès ou arrêt de service.

Fabienne Payre